



Ordonnance de télécom CRTC 2013-205

Version PDF

Ottawa, le 29 avril 2013

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Hay Communications Co-operative Limited/ Bell Canada	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-H3-201305871	le 17 avril 2013

Secrétaire général